

COMMENT FIXER DES OBJECTIFS SOCIAUX / ENVIRONNEMENTAUX PERTINENTS ?

CE QUE CELA SIGNIFIE

Les objectifs sociaux et environnementaux traduisent concrètement la raison d'être de l'entreprise. Ils doivent être mesurables, cohérents avec les enjeux de l'entreprise, et porteurs de transformation. 🎯 Ce sont les engagements qui vont structurer l'action dans le temps.

COMMENT LES DÉFINIR ? LES 4 CRITÈRES CLÉS

LIÉS À LA RAISON D'ÊTRE

→ Chaque objectif doit répondre directement à une facette de la mission.

MESURABLES & SUIVABLES

→ Choisir des indicateurs concrets (ex. : % de fournisseurs locaux, taux de recyclage, nombre d'heures de bénévolat)

TEMPORALISÉS

→ Fixer des échéances : court, moyen ou long terme.

RÉALISTES MAIS AMBITIEUX

→ Assez stimulants pour générer du progrès, mais atteignables pour ne pas décourager

À FAIRE AVANT DE LES FIXER



Interroger ses **parties prenantes** (clients, salariés, partenaires)



Réaliser un **diagnostic** de ses impacts actuels



Se demander : "Quel **progrès mesurable** aimerait-on vraiment accomplir ?"

EXEMPLES D'OBJECTIFS PERTINENTS

- Réduire de 30 % nos déchets non recyclés d'ici 2026
- Recruter chaque année 3 personnes issues de l'insertion
- Inciter 80 % des salariés à adopter un mode de transport doux d'ici 3 ans
- Former 100 % des collaborateurs aux enjeux climatiques d'ici fin 2025



greenviz.fr
hello@greenviz.fr
06 27 75 88 44